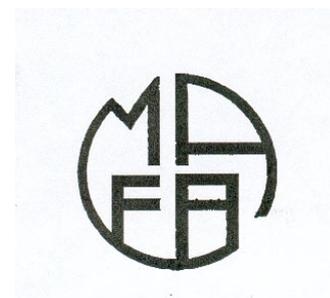


Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord  
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS  
Tel : 01/45/26/29/33 Mobile : 06/15/56/57/67 Courriel : mafa.pn@free.fr



## LETTRE D'INFORMATION



Paris, le 29 juillet 2020

Chers amis,

La situation épidémique dont l'évolution demeure incertaine reporte au début de l'automne la parution du prochain bulletin d'information de la MAFA et nous en sommes vraiment désolés !

Ce retard ne doit se faire au détriment ni de l'action revendicative de la MAFA ni de l'information des adhérents. La matière ne manque d'ailleurs pas.

**En premier lieu**, la promotion de Mme DARRIEUSSEQ comme ministre délégué avec un décret d'attribution lui conférant la charge des questions relatives aux rapatriés garantit la stabilité de nos interlocuteurs au gouvernement en espérant qu'elle s'accompagnera de solutions favorables à nos revendications, ce qui n'est pas vraiment le cas jusqu'à maintenant.

Je vous informe ci-après des échanges effectués en votre nom entre la MAFA et M. LUCAS, directeur de cabinet de Mme DARRIEUSSEQ :

- Un courrier de ma part, en date du 17 avril 2020, s'étonnait, notamment, de l'ouverture, par le gouvernement, des archives de la bataille d'Alger, après celles de l'affaire AUDIN, alors que rien n'était fait pour faciliter l'accès aux archives concernant l'enlèvement de civils européens par le FLN, le plus souvent suivi de leurs assassinats, notamment le 5 juillet 1962 à Oran. Il soulignait également la décision scandaleuse de la suppression du droit à pension pour les victimes civiles de la guerre d'Algérie pour les seuls « pieds noirs » frappés en Algérie par le terrorisme.
- Un courriel, du 22 juillet 2020, insistait pour que la politique « rapatriée » apparaisse clairement dans l'organigramme du ministère de Mme DARRIEUSSEQ. Je demandais également la réunion du groupe de travail dédiée à nos revendications :

**De :** M.A.F.A <mafa.pn@free.fr>

**Envoyé :** mercredi 22 juillet 2020 19:07

**À :** 'eric.lucas@intradef.gouv.fr' <eric.lucas@intradef.gouv.fr>

**Objet :** Nouveau cabinet de madame la ministre déléguée

*Monsieur le directeur de cabinet,*

*C'est avec plaisir que j'ai appris que vous conserviez auprès de Mme DARRIEUSSEQ, devenue ministre déléguée, la direction de son cabinet. L'écoute attentive que vous m'avez accordée au cours de plusieurs audiences, même s'il n'a pas été toujours possible de trouver des solutions aux problèmes évoqués, m'encourage à vous faire une suggestion opérationnelle. Dans les cabinets des ministres des secrétaires d'Etat en charge des rapatriés, il y a toujours eu jusqu'en 2017 un de ses membres dédié aux rapatriés.*

*Le contexte actuel, notamment l'imminence du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, l'impression éprouvée par mes mandants que ni l'opinion publique, ni les pouvoirs publics, n'accordent d'importance à l'histoire des rapatriés, au traumatisme de leur exode de 1962, à leur poids actuel dans l'économie locale, notamment dans le Sud, m'incitent à souhaiter que figure dans votre équipe un conseiller « rapatriés ».*

*Je profite de ce courriel pour vous signaler l'urgence qu'il y a à réunir rapidement le groupe de travail informel consacré aux rapatriés dont la mise en place s'est heurtée aux difficultés générées par la crise sanitaire « covid19 ». Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération la meilleure. Jean Félix VALLAT*

*Président de la Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord (MAFA)*

Une réponse immédiate était donnée par le courriel du directeur de cabinet du 23 juillet que vous pouvez lire ci-après :

*Monsieur le Président, Merci pour votre message.*

*Je voulais vous préciser que le décret d'attributions de Geneviève Darrieussecq, qui va être publié très prochainement, mentionnera qu'elle est chargée des questions relatives aux rapatriés. Soyez assuré que nous conserverons une écoute attentive au sein du cabinet. D'ailleurs nous allons réunir ce groupe de travail à la rentrée. Vous serez contacté. En vous souhaitant un très bel été, je vous prie d'agréer l'expression de ma meilleure considération.*

**Eric LUCAS**  
Directeur de cabinet de la ministre déléguée,  
auprès de la ministre des armées,  
chargée de la mémoire et des anciens combattants  
14, rue Saint-Dominique - 75700 Paris SP 07  
Tél : 01 72 69 21 85

 **MINISTÈRE  
DES ARMÉES** | Cabinet de la Ministre déléguée  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Bien que le nombre de personnes éligibles soit limité, une des questions essentielles que je soumettrai au groupe de travail est la suppression incompréhensible de la pension de victime civile du terrorisme en Algérie. J'espère encore que le gouvernement reviendra sur cette décision ou trouvera une solution de substitution.

Deux adhérents de la MAFA et du GRFDA se sont heurtés au refus par l'administration de cette pension au motif que leurs demandes étaient déposées après le 14 juillet 2018, date de suppression de cette allocation prononcée par la loi de programmation militaire du 13 juillet 2018.

La MAFA et le GRFDA vont assister leurs adhérents dans leurs démarches juridiques : recours administratif auprès du ministère des armées, auteur du refus, ensuite en cas de rejet probable de ce recours, introduction d'une requête devant la juridiction administrative comportant une question prioritaire de constitutionnalité (QPC).

**En second lieu**, la tribune du spectacle public est en proie à une agitation malsaine.

La proximité du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie amène le président « bouteflikien » de ce pays, Monsieur TEBBOUNE, à envisager des excuses de la France présentées par M. MACRON, considéré comme très « *réceptif et compréhensif* » par le chef de l'Etat algérien dans un entretien à France 24 du 4 juillet 2020. Si le président de la République française ne semble pas réellement disposé à ce repentir incongru, il a confié à M. Benjamin STORA une mission sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Il n'est pas inconvenant de considérer que M. STORA partage la vision indépendantiste d'une guerre civile certes marquée par des exactions des 2 camps, mais dont le terrorisme FLN représente le paroxysme de l'horreur de cette période, ce que néglige M. STORA. Je souhaite en conséquence que les rapatriés dont la mémoire fait partie intégrante des mémoires antagonistes du conflit algérien selon l'expression de l'universitaire Guy PERVILLE (« Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie, éditions Vendemiaire, novembre 2018 ») soient associés à la démarche présidentielle.

La frénésie du moment est également marquée par les outrances de minorités qui veulent réviser l'Histoire en faisant, par exemple, de la France un pays esclavagiste alors qu'elle a aboli ce système en 1848 et qu'il est toujours pratiqué dans certains pays comme la Libye, la Mauritanie ou l'Arabie Saoudite. Les mêmes groupes radicaux taxent la société française de misogynie en occultant l'élection de femmes comme maires à Paris, Strasbourg, Lille, Aix en Provence, Marseille, , Amiens, Rennes, ..., la présence de davantage de ministres féminins que de ministres masculins dans l'actuel gouvernement et en ignorant l'inégalité structurelle entre les sexes dans les Etats musulmans.



Des fanatiques de cette mouvance ont souillé dans la nuit du 21 au 22 juillet la stèle du cap d'Agde rendant hommage aux rapatriés d'Afrique du Nord.

Dans un tel contexte rien ne sera possible sans un front uni des associations représentatives, tant sur le plan médiatique que face au gouvernement. En effet, le désintérêt des pouvoirs publics à l'égard des rapatriés depuis plusieurs années, les revendications identitaires puisant leur violence dans un ressentiment croissant à l'égard de la présence française sur tous les continents, qualifiée de « prédation coloniale », engendrent une ambiance délétère et constituent un défi que nous devons relever.

Les associations de rapatriés responsables et compétentes doivent, sans renoncer à leur identité, discuter ensemble des revendications de leurs mandants sans qu'il soit nécessaire de donner un

cadre juridique contraignant à cette démarche.

Avec d'autres, j'ai pris l'initiative d'une réunion en ce sens en septembre. Je compte sur votre soutien à ce sujet.

Notre combat continue, soyez assurés de notre pleine détermination.

Je vous souhaite à tous, et malgré les temps difficiles que nous vivons, de bonnes vacances

Jean Félix VALLAT, Président